

## Quelle réforme pour les langues à l'IEP ?

### Édito

Remise en cause des cours en présentiel, réforme des langues, mise en place du bachelor... Cette année 2008/2009 aura été l'année des changements dans la pédagogie de l'IEP. Dès le début de l'année, le modèle d'enseignement a été transformé avec l'instauration de e-cours se substituant à certains cours en présentiel, que ce soit en cours magistral ou en conférence.

L'UNEF s'est alors mobilisée pour défendre une place en amphithéâtre pour chaque étudiant, l'outil informatique ne devant pour nous être utilisé en complément et non en remplacement. Dernièrement, une importante réforme des langues a été adoptée, sans pour autant répondre aux interrogations soulevées par les étudiants et professeurs de langue.

L'UNEF saisit à présent l'opportunité de peser dans le débat sur les enseignements engagé par la mise en place du bachelor, diplôme sanctionnant les trois premières années à Sciences Po, mais aussi des réformes successives adoptées par la direction. Nous proposons donc une réforme ambitieuse de la pédagogie.

Prétexte à l'augmentation des frais d'inscription par la direction, l'augmentation de la valeur de notre diplôme c'est en fait avant tout l'amélioration de la qualité des enseignements et de la formation dispensés ainsi qu'un bon encadrement des étudiants. Cela passe, comme vous le verrez dans nos propositions par un changement de la manière d'enseigner, d'apprendre et d'évaluer, donc par une innovation au service de l'excellence pédagogique pour tous !

*Ca devient une habitude. A chaque fin d'année, on reparle de l'enseignement des langues à l'IEP. Cette année ne déroge pas à la règle : la direction cherche à mettre en place une réforme de fond, dont l'élaboration dure depuis le début de l'année.*

Le temps en **présentiel** (en cours avec le professeur) passera de **2h à 1h**. Dans le même temps, le nombre d'étudiants par groupe doit diminuer, autour d'une quinzaine par conf.

Le professeur devrait simplement faire du « **coaching** », rester en retrait de la discussion qu'il ne ferait que lancer, laissant plus de liberté aux étudiants. A la fin du cours, il donnerait une liste de points de grammaire - des prescriptions - à travailler à chacun. Charge à l'étudiant de travailler ces éléments sur les **logiciels disponibles au laboratoire de langues**. En contrepartie, le laboratoire de langues serait développé et le nombre d'heures de tutorat fortement augmenté. Enfin, le système des niveaux de langues (de 1 à 5) serait remplacé. **L'obtention du diplôme serait conditionnée par la certification d'un niveau minimal en anglais**, le niveau C1, un standard européen équivalent à un score de 100 au TOEFL ou 7 à l'IELTS (entre les niveaux 3 et 4 actuels).

Cette réforme est justifiée par une enquête interne montrant que seuls 25% des étudiants sont satisfaits de leurs cours de langue. Cependant, une autre raison avancée par certains serait la volonté de faire des économies en diminuant le nombre de professeurs.

### De premières avancées...

Depuis le début de l'année, toute l'équipe de l'UNEF Sciences-Po s'est mobilisée sur ce sujet. L'année dernière, à cette même date, l'UNEF lançait un grand sondage sur l'enseignement des langues. Forte de cette démarche et du nombre de personnes ayant répondu à cette enquête (près de 1 000 étudiants), l'UNEF a obtenu des premières avancées :

- Le projet initial prévoyait la **remise en cause complète des cours en présentiel**. Aujourd'hui, cette éventualité est écartée.

- L'extension du laboratoire de langues était **très hypothétique**, elle sera effective dès la rentrée.

Par la suite, devant certaines garanties obtenues, les élus UNEF ont  **voté en faveur des principes de cette réforme**.

Ce vote favorable nous a permis de sanctionner les engagements de la direction, à savoir **la diminution des effectifs, l'extension du laboratoire de langues et la certification gratuite**. Cependant, l'UNEF a toujours estimé que ces avancées n'étaient en l'état pas suffisantes. C'est pourquoi nous considérons qu'il est nécessaire d'obtenir davantage de garanties dans les modalités d'application de cette réforme.

### Demandons des garanties !

Il demeure en effet certaines inquiétudes : une partie importante de l'enseignement reposera sur les logiciels que l'on pourra utiliser, autrement dit, **moins de présentiel pour plus de elearning**. Le coaching se ferait au détriment des cours de civilisation ou de débats, et au profit du bachotage de la grammaire et de l'orthographe. Cette tendance serait renforcée par l'obligation de résultat, qui risque de privilégier le « bachotage » pour la certification, aux véritables progrès. Tout cela sans compter que cette réforme ne donne **toujours pas accès à la LV2**, ce qui augmenterait pourtant fortement la qualité du diplôme.

Nous ne devons pas nous contenter d'une réforme a minima, nous pouvons et devons aller plus loin :

### Signez la pétition de l'UNEF !

- Pour l'accès à la LV2 pour tous, avec cours et logiciel
- Pour l'extension du temps en présentiel de 1h à 1h30
- Pour des effectifs réduits de 8 à 10 personnes

### Une question ? Un problème ?

Le local syndical a déménagé ! Viens nous voir au 56 rue des Saint-Pères, 3ème étage au fond, juste au dessus du BDA. Tu peux aussi t'adresser directement à un militant de l'UNEF.

## Professeurs de langue + Précarité = Qualité??

### Des États généraux de la pédagogie !

Et si on mettait autour d'une table toute la communauté universitaire ? La rénovation pédagogique ne doit pas se décider entre les quatre murs de la direction vers le corps enseignant mais doit être le fruit d'une réflexion collective associant étudiants, enseignants et administration ! Se donner les moyens de l'ambition pédagogique, c'est aussi se donner les moyens de consulter et prendre les bonnes idées là où elles sont, dans l'ensemble de la communauté universitaire. La direction n'a pas le monopole des bonnes idées !

Une écrasante majorité de nos professeurs de langues sont **vacataires**, et n'occupent donc leur poste que pour une durée déterminée. L'UNEF dénonce les conditions de travail de nos enseignants quand celles-ci nuisent à la **qualité de l'enseignement** que nous recevons. La vacance entraîne une vision à court terme de la pédagogie et ne permet pas aux professeurs de construire leur enseignement sur **du long-terme**. Au lieu d'embaucher des titulaires, mieux formés à l'enseignement des langues et à la pédagogie, la direction fait le choix de **diminuer l'effectif des professeurs**, premières victimes de la réduction des cours en présentiel.

Dans ces conditions, comment garantir un enseignement de qualité et accorder aux langues à Sciences-Po la **place qu'elles méritent** ?

## Pour une pédagogie innovante à l'IEP !

L'UNEF mène une campagne pour innover dans la pédagogie à Sciences Po ! Construisons un modèle pédagogique au service de l'étudiant, acteur de sa formation, garantissant l'interactivité, l'esprit critique et l'autonomie intellectuelle. L'UNEF propose l'introduction d'un séminaire de lecture avec une centaine d'étudiants permettant de compléter les enseignements du cours magistral par des débats avec des intervenants (personnalités, doctorants, chercheurs, ...), des approfondissements d'une partie du cours, des lectures ou encore des questions en rapport avec le thème étudié, de façon à y apporter un nouvel angle de vue, y présenter des théories alternatives et/ou innovantes, en lien avec la recherche ou l'actualité.

Dans le cadre de la mise en place du bachelor,  
**L'UNEF demande :**

- Une meilleure orientation au cours de notre cursus
- Une réforme du concours réduisant les biais sociaux
- Un modèle, des méthodes et des contenus pédagogiques innovants faisant de l'étudiant l'acteur principal de ses études.

**Pour une autre réforme des langues, exigeons :**

- L'accès à la LV2 pour tous, avec cours et logiciel
- L'extension du temps en présentiel de 1h à 1h30
- Une pédagogie adaptée à chacun, avec des effectifs réduits (de 8 à 10 personnes)



### Adhère à l'UNEF !

Premier syndicat étudiant nationalement et à Sciences-Po, l'UNEF est majoritaire dans tous les conseils de l'IEP. Depuis plus de 100 ans, elle s'engage quotidiennement pour défendre ses valeurs : démocratisation de l'enseignement supérieur, innovation pédagogique, égalité entre les étudiants...

La période est difficile pour les étudiants. Dans un contexte d'attaques envers la qualité de nos diplômés et de remise en cause de l'accès à tous à un enseignement de qualité et alors que la crise fait des jeunes la première variable d'ajustement du marché du travail, les jeunes ont besoin d'un outil fort et efficace pour protéger et faire avancer leurs droits. Faire le choix d'adhérer à l'UNEF, c'est choisir de renforcer les étudiants et de les défendre. N'hésite plus, rejoins-nous !

- Je signe la pétition de l'UNEF pour des innovations pédagogiques
- Je souhaite être tenu informé(e) de l'action de l'UNEF
- Je souhaite adhérer à l'UNEF (ci-joint, un chèque de 20 Euros, à l'ordre de l'UNEF)

NOM : .....

Prénom : .....

Année : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Courriel : .....@.....

Téléphone : .....

Coupon à renvoyer au 112, Bld de la Villette 75019 PARIS ou à remettre à un militant de l'UNEF Sciences Po  
Contacter l'UNEF : sur Paris, au local syndical (3ème étage du 56), unef.sciencespo@gmail.com / http://unefiep2009.wordpress.com

**unef**  
le syndicat étudiant  
sciences po